Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 36 (1956)

Heft: 11

Rubrik: La vie économique en quelques lignes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



LA VIE ÉCONOMIQUE

FRANCE

Budget pour 1957. - En dépit d'une nouvelle et sensible DU MOIS augmentation des dépenses, le projet de budget pour 1957, soumis par le gouvernement à l'Assemblée Nationale, prévoit un déficit global « impasse » de dimensions comparables à celui de 1956, c'est-à-dire de l'ordre de 1.000 milliards. En maintenant l'impasse à son chiffre actuel, ce qui présente le résultat d'un grand effort de compression de crédits, le gouvernement espère pouvoir contribuer à la lutte contre l'inflation dont le moteur principal est constitué, en France, par le déficit budgétaire.

POLITIQUE Crédit du F. M. I. — Les reserves de monétaire ont subi, au cours de cette année, une forte réduction due au cours de cette année, une forte de cette de c tantes, puisque celles qui apparaissent au bilan de la Banque de France s'élevaient le 18 octobre à 220 milliards de francs ou 650 millions de dollars environ, l'encaisse-or non comprise. Toutefois, l'évolution du commerce extérieur laissant prévoir une nouvelle diminution dans les mois à venir, le gouvernement a conclu, par mesure de précaution, un accord avec le Fonds monétaire international permettant le tirage, pendant une période d'un an, d'une somme totale de 262,5 millions de dollars, correspondant à la moitié du quota de la France auprès de cet organisme (525 millions de dollars). La France est ainsi assurée, pour l'année à venir, d'une possibilité de crédits dont l'utilisation éventuelle permettrait de maintenir les réserves de change à un niveau satisfaisant. Cet accord a contribué à renforcer la position du franc, à en juger en tout cas par la poursuite du mouvement de baisse sur le marché de l'or, déclenché par le succès remporté par l'emprunt national pour l'Algérie (voir aussi l'article de M. Philippe Aymard, p. 296).

COMMERCE

Déficit important. - La balance commerciale française EXTÉRIEUR s'est soldée, pour les trois premiers trimestres de l'année en cours, par un déficit global de 265,3 milliards, alors que les neuf premiers mois de 1955 avaient laissé un excédent de I milliard. Cette évolution peu favorable est due en particulier à l'augmentation des importations (denrées alimentaires, énergie, matières premières, biens d'investissement), passées, d'une année à l'autre, de 1.214,5 à 1.449,9 milliards, tandis que les exportations accusent un léger recul, en rétrogradant de 1.215,5 à 1.184,6 milliards. Les échanges avec les pays étrangers seuls font ressortir un solde débiteur de 289,7 milliards, contre seulement 83,7 milliards pendant la période correspondante de l'année précédente.

U. E. P. Solde débiteur. - L'évolution du commerce extérieur exerce une influence directe sur les comptes de la France à l'Union européenne de paiements. Ces comptes se sont soldés, pour les neuf premiers mois de l'année en cours, par un déficit de 443, I millions de dollars, contre un excédent de 150,3 millions de dollars pendant la période correspondante de 1955.

Expansion continue. - L'indice de la production indus-INDUSTRIELLE trielle (bâtiment exclu) a poursuivi sa progression en septembre pour s'établir à 190 contre 144 en août et 168 en septembre 1955, soit en augmentation de 13 % par rapport au mois correspondant de l'année précédente. Pour les trois premiers trimestres de l'année en cours, la hausse de l'indice dépasse 11 % par rapport aux neuf premiers mois de 1955.

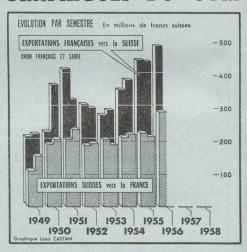
La France se trouve ainsi au premier rang de la progression européenne. Elle est suivie de l'Allemagne, où la production industrielle n'a augmenté, pendant le premier semestre de 1956, que de 10 %. Ce sont surtout les progrès de la productivité, dont l'indice est passé de 130,4 en 1955 à 148,5 au cours du deuxième trimestre de 1956, qui ont permis l'accroissement de l'activité industrielle, en dépit de la diminution de la main-d'œuvre due au rappel des disponibles et à l'allongement des congés payés.

Stabilité relative. — Aussi bien l'indice des prix à la **PRIX** consommation familiale à Paris que celui des prix de gros ne font ressortir, depuis la fin de l'été, que des variations minimes. Cette stabilité relative est due essentiellement aux diverses mesures prises par le gouvernement : blocage des prix, importation ou déstockage de beurre, suppression des droits de douane sur les viandes de bœuf et de cheval, prorogation de la détaxation des produits de grande consommation, maintien du prix du pain, etc.

Le rendez-vous d'octobre n'a pas eu lieu. - Le refus SALAIRES

du gouvernement d'envisager l'éventualité d'une augmentation générale des salaires n'est pas resté sans effet. La situation sociale n'a pas été troublée, au cours de cet automne, par des revendications généralisées. Ainsi, ni le gouvernement, ni les syndicats ouvriers ne se sont présentés au traditionnel rendezvous d'octobre. Seuls les fonctionnaires sont en conflit avec le gouvernement au sujet de leurs rémunérations.

GRAPHIQUES DU COM



Chiffre de l'année précédente Chiffre du mois précédent Dernier chiffre 3.250 3.370 96,25 11 oct. septembre septembre 168

COURS ET INDICES FRANÇAIS

218 juillet septembre 141,6 octobre 136,4 octobre 148 septembre juillet 148.3 146,0 14,3 40,9 octobre 15,5 38,6 16,5 42,6 juillet juillet juillet août août août 163 198 (mio \$). septembre -79.9 août -68.4 septembre +16,7

EN QUELQUES LIGNES

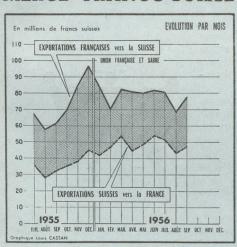


SUISSE

LE FAIT Budget pour 1957. — Le budget approve pu MOIS fédéral totalise 2.292 millions de francs de recettes et 1.988 millions de francs de dépenses. Par rapport aux comptes de 1955, les dépenses sont en augmentation de 39 millions et les recettes de 47 millions de francs. Le budget, sans aucune annuité d'amortissement de la dette, solde donc par un boni de 350 millions. Ce résultat est dû au montant très élevé auquel les recettes douanières et les impôts ont été budgetés.

CLEARING Règlement des créances germano-suisses. — Dans son message du 12 octobre 1956, le Conseil fédéral soumet à l'approbation du Parlement l'accord conclu le 16 juillet 1956 avec la République fédérale allemande sur la liquidation de l'ancien clearing germano-suisse. Cet accord est le fait de longues négociations ouvertes le 26 octobre 1954 à Berne et interrompues plusieurs fois. Selon les conclusions du Conseil fédéral l'accord constitue un compromis acceptable pour la Suisse. Il permet un règlement satisfaisant des créances à l'exception de celles, suisses et allemandes, qui sont libellées en Reichmarks et qui sont de ce fait touchées par la réforme

MERCE FRANCO-SUISSE



monétaire allemande. Le montant approximatif des versements suisses en faveur de créanciers allemands peut être évalué à 32 millions de francs, alors que les prestations allemandes s'élèveront à quelque 21 millions de francs. La différence entre les totaux des créances à satisfaire s'explique par le fait que durant les derniers mois de la guerre, les exportations suisses en Allemagne furent plus faibles que les livraisons allemandes.

	Dernier chiffre		Chiffre du mois précédent		Chiffre de l'année précédente	
Cours pièce or 20 fr. s Cours billet 100 fr. fr Ind. gén. actions	7 nov.	34,50 1,06½ 451,7	sept.	1,06 ³ / ₄ 448,7	octobre	1,11 ¹ / ₄ 414,8
(100 = satisfaisant) Ind. prix de gros (1939 = 100) Coût de la vie (1939 = 100) . Ind. salaires hor. réels (1939	octobre	221,7	sept.	221,7	2º trim. octobre octobre	215,5
= 100)	2e trim.	103,9	er trim.	102,8	2e trim.	101,7
C. F. F. (mio. de t.) Voyageurs (millions)	septembre octobre	19,8 214		2,24 16,9 201 191	sept. sept. oct. oct.	2,09 18,9
(mio. \$)	septembre	+ 0,7	août	+,8	sept.	+15,0

Résultats des 9 premiers mois. - Pendant les 9 premiers COMMERCE mois de l'année, les importations ont atteint 5.450,7 millions EXTÉRIEUR de francs, en augmentation de 805,3 millions sur celles de 1955, et les exportations 4.413,4 millions, en augmentation de 329,2 millions. Le déficit de la balance commerciale pour les 9 premiers mois de l'année en cours ressort donc à 1.037,3 millions. Les exportations horlogères (829,2 millions contre 735,5 en 1955), les exportations de machines (970, I contre 881, 9 millions), ainsi que celles d'instruments et appareils (317,1 contre 292,5 millions) sont en nette progression.

Évolution de 1955 à 1956. — Durant le premier semestre CONSTRUCTION de 1956, 14.572 logements ont été construits dans 462 communes comptant plus de 2.000 habitants contre 14.866 pendant la même période de 1955. Au rythme actuel, le total des logements construits en 1956 atteindra probablement le niveau de 1955. Toutefois, du 1er janvier au 30 juin, le nombre des autorisations de construire a été de 17 % inférieur à celui de 1955. En ce qui concerne les constructions d'édifices publics et les constructions industrielles le nombre des bâtiments terminés a été de 6,8 % supérieur à celui de 1955, le nombre des autorisations ayant augmenté de 12 %.

Exportations accrues. - Au cours des 9 premiers mois HORLOGERIE de 1956, les livraisons aux pays européens accusent un accroissement de 5 % (240,6 contre 228 millions de francs). Les livraisons aux deux Amériques se sont montées à 356,4 contre 304,5 millions de francs, en augmentation de 17 %. Dans ce total, la part des États-Unis ressort à 238 contre 202 millions de francs. Parmi les marchés en progression figurent l'Allemagne occidentale, l'Autriche, la France, l'Italie, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, la Norvège, la Finlande, la Grèce, l'Arabie, l'Inde, l'Indonésie, la Thaïlande, la Chine, Hong-Kong, le Canada, le Mexique, l'Uruguay, le Paraguay, le Pérou et l'Argentine.

On enregistre en revanche une diminution sensible des exportations à destination de l'Europe orientale, de la Suède, de la Colombie, du Venezuéla, du Brésil, de la Bolivie, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Placements. - Au 30 juin 1956, la valeur comptable de A. v. s. tous les placements des fonds de l'Assurance Vieillesse et Survivants s'élevait à 3.858,5 millions de francs. La majeure partie de ces placements est faite auprès de la Confédération (963 millions), des Centrales de lettres de gage (841 millions), des banques cantonales (600, 2 millions), des cantons (566 millions) et des communes (444,3 millions). Le rendement moyen de ces placements ressort à 2,96 %, inchangé par rapport à celui au 30 juin 1956.

Contre l'inflation. — M. le Conseiller fédéral Holenstein, POLITIQUE chef du Département fédéral de l'Économie publique, avait convoqué à Berne pour le 16 octobre une conférence paritaire pour étudier le problème des prix et salaires. Toutefois, l'Union syndicale suisse, qui groupe environ 400.000 adhérents, a décidé de ne pas assister à cette conférence en raison des divergences qui subsistent avec les organisations patronales au sujet de la réduction des heures de travail. Cette abstention regrettable a été diversement commentée.